SAMSUNG

Galaxy Book3 Series

Du 17 février au 31 mars 2023



250[€]

remboursés*

sur un ou plusieurs **produits Samsung éligibles** achetés avec
un **Galaxy Book3 Ultra, Book3 Pro, Book3 Pro 360, Book3 ou Book3 360**

*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer

Jusqu'à 250€ remboursés sur un ou plusieurs produits éligibles achetés avec un Galaxy Book3 Ultra, jusqu'à 150€ avec un Galaxy Book3 Pro 360, jusqu'à 100€ avec un Galaxy Book3 ou Book3 360. Retrouvez les produits Samsung éligibles sur www.samsung.com/fr/offer. Visuels non contractuels. DAS Galaxy Watch5 Pro Bluetooth membres : 0,403 W/kg, DAS Galaxy Buds2 Pro tête: 0,231 W/kg, DAS Galaxy Buds2 Pro tête: 0,231 W/kg, DAS Galaxy Book3 Pro 360 16* tronc / membres : 0,296 W/kg.

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « GALAXY BOOK3 SERIES – ÉCOSYSTÈME »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 17 février au 31 mars 2023 inclus. Samsung vous rembourse :

- jusqu'à 250€ sur un ou plusieurs produits éligibles achetés avec un Galaxy Book3 Ultra (tous modèles, tous coloris).
- jusqu'à 150€ sur un ou plusieurs produits éligibles achetés avec un Galaxy Book3 Pro ou Book3 Pro 360 (tous modèles, tous coloris).
- jusqu'à 100€ sur un ou plusieurs produits éligibles achetés avec un Galaxy Book3 ou Book3 360 (tous modèles, tous coloris).
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés auprès d'un point de vente ou d'un site Internet (hors Marketolace⁽¹⁾).
- Jusqu'à 250€ remboursés par Galaxy Book3 Series acheté, dans la limite du montant d'achat du ou des produits Samsung éligibles.
- Retrouvez les produits Samsung éligibles (Galaxy Buds Live, Galaxy Buds Pro, Galaxy Buds2, Galaxy Buds2 Pro, Galaxy Watch4 Series, Galaxy Watch5 Series, accessoires charge rapide sans fil, écrans PC, disques SSD externe) sur <u>www.samsung.com/fr/offer</u>.
- Offre valable en France (2) et à Monaco, cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits, à l'exception de l'offre de remboursement Samsung « GALAXY BOOK3 SERIES MONITEUR OFFERT ».

1 ACHETEZ VOTRE / VOS PRODUIT(S)

Entre le 17 février et le 31 mars 2023, achetez un ou plusieurs produits Samsung éligibles à l'offre et achetez votre Galaxy Book3, Book3 970, Book3 970, Book3 970 360 ou Book3 Ultra (tous modèles, tous coloris).

- Conditions de participation des consommateurs: une seule participation et un seul Galaxy Book3 series accompagné d'un ou plusieurs produits Samsung éligibles remboursés (sous réserve d'un achat dans la même enseigne, mais sans obligation d'achat simultané des produits) par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée en France (¹⁰ ou à Monaco.
- Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽³⁾: une seule participation et jusqu'à 10 Galaxy Book3
 Series accompagné d'un ou plusieurs produits Samsung éligibles remboursés (sous réserve d'un achat dans la même
 enseigne, mais sans obligation d'achat simultané des produits) par compte Samsung et par professionnel (même
 raison sociale, même RIB).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site <u>www.samsung.com/fr/offer</u> au plus tard le 14 avril 2023 inclus et sélectionnez l'offre «Galaxy Book3 Series – Écosystème ».
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire en ligne et chargez les éléments suivants :
 - Une photo de la preuve d'achat datée au plus tard du 31 mars 2023 (facture ou ticket de caisse) où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s), la date et le prix. Dans le cas d'un achat en ligne, téléchargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la référence du/des produit(s) commandé(s), le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s).
 - La photo de l'étiquette <u>préalablement découpée sur le carton d'emballage</u> de votre/vos produits Galaxy Book3
 Series et produits Samsung éligibles comportant le code-barres à 13 chiffres, le numéro de série (commençant
 par Serial No) ou le numéro IMEI à 15 chiffres, Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - Une photo de votre RIB où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC (4).
 - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, téléchargez également la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle (inscription au RCS, extrait Kbis de moins de 3 mois).
- Validez votre participation en ligne. Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée après le 14 avril 2023 sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.



⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

^{**}Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifinant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise), ou en DRDM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martini et l'effectif doit être de mionis de 100 salaries. Voir l'oditions dédiées sur yuww, assumuc, com/froffer.

⁽⁴⁾ Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin. Si vous étes établie no RDM (off Zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat ou téléphone au 0148 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h-20h).
Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.